

GRIPSACTUALITÉS

INFORMATION SUR LA STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION DE LA GRIPPE

N° 1 / OCTOBRE 2017

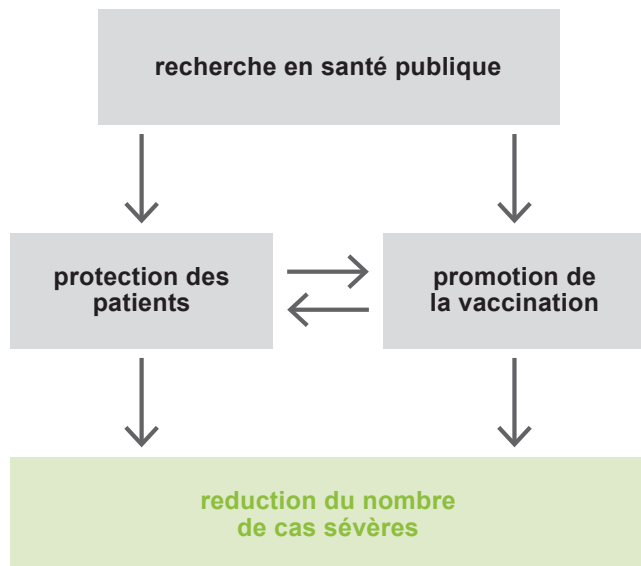
Office fédéral de la santé publique OFSP – Division Maladies transmissibles

Stratégie GRIPS – premiers progrès réalisés dans la mise en œuvre

La stratégie nationale de prévention de la grippe saisonnière (GRIPS) vise à optimiser ou à compléter les interventions de prévention de la grippe menées jusqu'à présent aux niveaux national, cantonal et institutionnel. Elle doit aussi permettre de mieux évaluer le fardeau de la maladie, ainsi que l'utilité et le coût des mesures de prévention déjà implémentées en Suisse. Ses conclusions déboucheront sur des mesures de prévention bien ciblées et faciliteront l'utilisation à bon escient des moyens nécessaires.

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et les acteurs impliqués dans la stratégie GRIPS s'emploient actuellement à sa mise en œuvre (www.bag.admin.ch/grips-fr). Son but est de réduire le nombre de cas de maladie sévère due à la grippe saisonnière, particulièrement chez les personnes à risque accru de complications.

La stratégie s'articule autour de trois domaines d'action : la recherche en santé publique, la protection des patients et la promotion de la vaccination.



Domaine d'action recherche en santé publique

Dans ce domaine d'action, l'OFSP travaille actuellement sur la description des données et des indicateurs nécessaires pour mieux évaluer le fardeau de la grippe

(complications, hospitalisations, cas de décès, etc.), en Suisse. Parallèlement, ceux qui sont déjà collectés doivent être repertoriés et analysés. La comparaison de ces deux types de données et d'indicateurs permettra de mieux cerner les besoins pour l'avenir.

L'OFSP a chargé l'Institut tropical et de santé publique suisse (Swiss TPH) de dresser, dans le cadre d'une étude cartographique (mapping study), l'inventaire des activités de prévention de la grippe saisonnière menées auprès des groupes cibles en Suisse. Celui-ci sera établi avec le concours des cantons, des institutions et des organisations impliquées. Il fournira une base de données aux acteurs de la prévention de la grippe, tels les autorités, les institutions et les spécialistes de la santé publique, pour étayer leurs choix et optimiser leurs interventions.

Les études suivantes sont de plus soutenues par l'OFSP :

- Programme **HalP – Healthcare-associated Influenza Prevention Study Program** de l'hôpital cantonal de Saint-Gall, de l'hôpital universitaire de Bâle et de l'Université de Bâle.
www.aramis.admin.ch/Grunddaten/?ProjectID=38740
- Étude **TransFLUas – Transmission of Influenza Virus from Asymptomatic Healthcare Workers and Inpatients** de l'Université de Zurich.
www.aramis.admin.ch/Grunddaten/?ProjectID=38856

Ces études visent à optimiser les interventions de prévention de la grippe dans les hôpitaux de soins aigus, s'inscrivant ainsi dans le droit fil de la protection des patients.

Domaine d'action Protection des patients

Dans le domaine d'action de la protection des patients, la priorité de la stratégie est l'**engagement actif des autorités, institutions, organisations et professionnels de la santé publique dans la prévention de la transmission de la grippe**. La consultation de ces groupes a montré que le cercle des acteurs pouvait être élargi et que les connections entre ceux-ci pouvaient être intensifiées. Les acteurs ont exprimé le souhait d'échanger leurs données et leurs expériences, afin de développer des éventuelles possibilités de synergies et de coordination. **Santé publique Suisse s'est dite prête à diriger l'organisation de ces échanges**. L'OFSP est convaincu de sa capacité, en tant qu'organisation nationale indépendante exerçant son activité dans le domaine de la santé publique, à offrir les structures appropriées pour ce faire. Il s'agira d'adopter une approche bottom-up encourageant la communication et la coordination des acteurs, et d'organiser l'échange de données et d'expériences en fonction de leurs intérêts et de leurs besoins, en vue de l'élaboration de projets collaboratifs.

Domaine d'action promotion de la vaccination

En termes de mesures de prévention, la **Journée nationale de vaccination contre la grippe** et la transmission d'informations sur les avantages et les limites de la vaccination demeurent prioritaires. Cela doit permettre aux personnes présentant un risque accru de complications et à leur entourage de prendre leur décision en connaissance de cause. Le **matériel d'information** destiné à la population et aux professionnels est régulièrement actualisé, optimisé et publié (www.sevaccinercontrelagrippe.ch).

De nouveaux moyens de communication potentiels pour la prévention de la grippe sont constamment évalués.

Quelques principales réalisations de l'année en cours :

- **test vaccination grippe** pour vérifier si la vaccination contre la grippe est indiquée,

- publication des premiers numéros du **magazine Info-grippe** pour les professionnels de la santé,
- nouvelle **brochure pour les malades chroniques et les personnes de plus de 65 ans**,
- nouvelle **brochure pour les proches et l'entourage immédiat** des personnes présentant un risque accru de complications en cas de grippe. Parallèlement, l'OFSP a aussi élargi le suivi de la couverture vaccinale en Suisse au groupe cible de l'entourage.
- Intégration du lien www.vaccinationenpharmacie.ch, un site Internet de pharmaSuisse listant toutes les pharmacies, qui offrent un service de vaccination et/ou conseils en vaccination.

L'état d'avancement de la mise en oeuvre de la stratégie GRIPS va désormais être régulièrement publié sous cette forme.

Infogrippe



L'édition de septembre du bulletin Infogrippe a été imprimée et envoyée. Ce journal d'information est édité deux fois par an et on peut s'y abonner gratuitement en ligne sur www.sevaccinercontrelagrippe.ch/abo.

Contact :

Division Maladies transmissibles
Office fédéral de la santé publique OFSP, 3003 Berne
epi@bag.admin.ch, +41 (0)58 463 87 06
www.bag.admin.ch/grips



**STRATÉGIE
GRIPS**